LEXIQUE

L'ECOTOURISME

L'écotourisme est «une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien être des populations locales» (International Ecotourism Society).

La déclaration finale du Sommet Mondial de l'Ecotourisme organisé en 2002 par l'OMT, précise les principes particuliers qui distinguent l'écotourisme de la notion plus large de tourisme durable :

L'écotourisme rassemble toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles.

Il inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien être

Il favorise la protection des zones naturelles :

- en procurant des avantages

économiques aux communautés d'accueil, aux organismes et aux administrations qui veillent à la préservation des zones naturelles;

- en créant des emplois et des sources de revenus pour les populations locales ;
- en faisant davantage prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.

Il comporte une part d'éducation et d'interprétation du patrimoine naturel et culture.

Il est généralement organisé, mais pas uniquement, pour des groupes restreints de petites entreprises locales spécialisées. On trouve aussi des de dimensions opérateurs étrangers variables qui organisent, gèrent commercialisent des circuits écotouristiques, habituellement pour de petits groupes.

En savoir plus:

www.ecotourism.org/
www.voyageonsautrement.com/index/ecotourisme/



www.tourismesolidaire.org